

Convention tripartite de réduction de la durée du contrat d'apprentissage

Pièce obligatoire à annexer au contrat d'apprentissage - Articles L 6222-7-1, R6222-15 et R6222-16 du Code du Travail

Les soussignés

LE CFA

DÉSIGNATION :

Adresse :

Et

L'ENTREPRISE

N° SIREN :

Raison Sociale :

Adresse :

Tél :

Et

L'APPRENTI(E)

NOM :

Prénom :

Né(e) le :

Adresse :

Tél :

En fonction du :

Niveau initial de compétence de l'apprenti

- a) L'apprenti a déjà suivi une année complète scolaire ou professionnelle et entre en apprentissage pour achever sa formation
 - b) L'apprenti a déjà obtenu un diplôme ou Titre homologué de niveau supérieur à celui préparé
 - c) L'apprenti a déjà obtenu un diplôme ou Titre homologué de même niveau ou de niveau inférieur en lien direct avec la nouvelle formation Consulter la liste des diplômes connexes (sites du Rectorat de Nantes et des Organismes consulaires)
 - d) Le jeune a déjà suivi des cours en CFA sous le statut de stagiaire de la formation professionnelle,
- a) b) c) d) Préciser
Autre situation (1)

(1) Possibilité de consulter la liste des parcours réduits en apprentissage (sites du Rectorat de Nantes et des Organismes consulaires)

Décident :

Une réduction de la durée du contrat d'apprentissage

Intitulé du diplôme préparé :

N° RNCP :

Date envisagée de début du contrat :

La durée normale du contrat est réduite de :

mois,

Portant la durée du contrat envisagé à :

mois

Fait le :

Signatures : Le Directeur du CFA

L'Employeur

L'Apprenti (e)
(et son représentant légal si mineur)